

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Renforcement en français

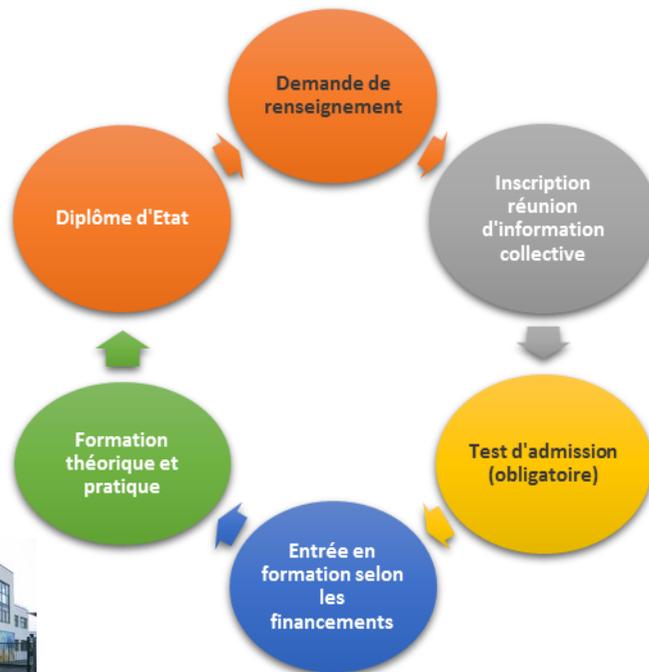
Suivi des écrits professionnels

Ateliers d'écriture

Renseignements et conditions inscriptions :

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, merci de prendre contact avec les services administratifs au **01 69 02 75 10**.

Les différentes étapes de l'inscription



Lieu de la formation :

Centre de formation de l'Essonne - CFE
23 rue des Ateliers – 91350 GRIGNY
tél. 01 69 02 75 10 - cfe@cfe.social

✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap

En fusion avec les diplômes :

- » Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- » Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP),
- » Et permet la professionnalisation des Auxiliaires de Vie Scolaire.

Le DEAES constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

La création d'un diplôme unique dans le champ de l'intervention sociale, qu'elle soit à domicile, en structure collective ou dans le milieu scolaire permettra aux titulaires de **diversifier leurs lieux d'exercice, le type de fonctions occupées, et d'avoir de véritables parcours professionnels.**

Il se compose d'un socle commun et de trois spécialités :

- Accompagnement de la vie à domicile,
- Accompagnement de la vie en structure collective,
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

L'AES est un **travailleur social** qui intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou en situation de handicap. Il les accompagne dans les actes essentiels du quotidien pour compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. Il **accompagne** les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il **veille** à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes fragilisées, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Durée de la formation



L'arrêté du 29 janvier 2016 précise le contenu et le déroulé de la formation conduisant à l'obtention de ce diplôme. Le cursus comprend à la fois une **formation théorique** (525 h, dont 147 h pour la spécialité choisie) et une **formation pratique** (840 h de stage), sur une période de **12 à 18 mois** ; la durée de la formation peut varier en fonction des financements (places payées par le Conseil régional, OPCO, contrat de professionnalisation, éligible au CPF).

Programme et modalités d'évaluation de la formation

Le DEAES est classé niveau 3.

Il est décerné aux candidats ayant obtenu la moyenne à chaque certificat sanctionnant les différents Domaines de Formation (DF) :

DF 1 Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action : 140 h

- Contrôles continus et épreuve écrite (2 h)
- note de stage

DF 2 Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 161 h

- Evaluation écrite et soutenance orale du DPP (30 minutes)
- note de stage

DF 3 Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés : 91 h

- Soutenance orale du dossier de l'étude de situation (30 minutes)
- note de stage

DF 4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne : 112 h

- Note d'exposé du projet d'animation
- note de stage

Coût de la formation

Coût pédagogique : 6 025,50 €

Coût des tests d'admission : (non remboursables en cas de désistement)

- frais de dossier : 30 €
- les épreuves orale et écrite : 70 €
ou
- l'épreuve orale seule : 40 €

L'admission en formation se fait sur concours d'entrée qui comprend :

- une épreuve écrite d'1h30 d'admissibilité (questionnaire sur l'actualité) ;
- une épreuve orale de 30 minutes avec un formateur et un professionnel

Dates de la formation

Réunion d'information : 4 janvier 2021

Date de l'épreuve écrite et orale d'admission : ces dates vous seront communiquées le jour de la réunion d'information

Dates d'entrée et fin de la formation :

- » Pour les demandeurs d'emploi : 1 rentrée de sept. 2021 à sept. 2022 (12 mois) ;
- » Pour les salariés CDD, CDI et contrat de professionnalisation : 1 rentrée de janvier 2021 à mai 2022 et 1 rentrée de novembre 2021 à mai 2023 (entre 15 et 18 mois).

Responsables du cycle de la formation :

Valérie DONNEFORT, Cécile DRAGON, Céline ESCUDERO

Assistantes pédagogiques :

Marie-Line BEAUFILS, Lévine N'LEMVO LUSEMO